FONDATION GRAND OUARZAZATE

LA REGION DE DRAA TAFILALET

POUR UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INCLUSIF ET INNOVANT

FONDATION GRAND OUARZAZATE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE
2021

FONDATION GRAND OUARZAZATE

« […] De cette tribune, J'ai appelé l'année dernière à une réévaluation du modèle de développement national et à l'élaboration d'une nouvelle approche, centrée sur la satisfaction des besoins des citoyens, apte à réduire les disparités et les inégalités existantes, à instaurer la justice sociale et territoriale, à suivre, en les intégrant, les évolutions de l'environnement national et international. »

Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle législature, le 12 octobre 2018.

Présidé par

Mr. MOHAMED ROCHDI CHRAIBI

Coordonné par

FARID CHAOUKI

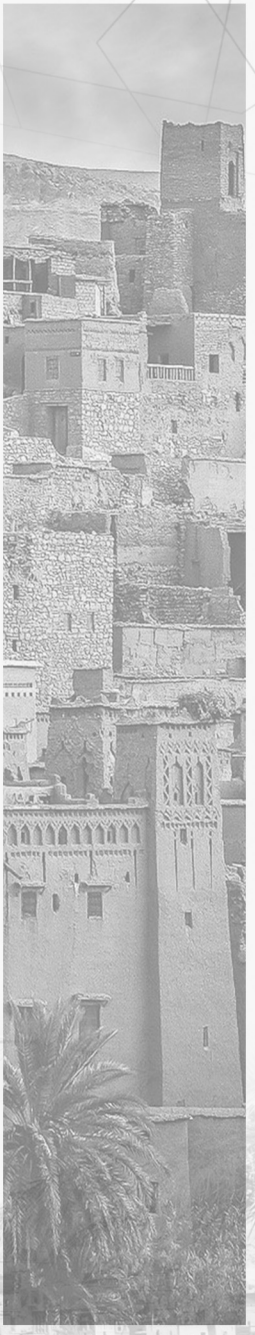

Avec la participation de

Chafika BOURAZ (Maroc) | Hmad BEN IDIR (Maroc) | Mohamed OUGHANIM (Maroc)

Tarik ELMOUDEN (Maroc) | Idir OUGUINDI (Maroc) | Mohamed AIT HAMZA (Maroc)

Hamid FADILI (Canada) | Lhoucaine OUHLISSE (France) | Mohamed AHMMAM (USA)

Khalid CHERKAOUI SEMMOUNI (Maroc) | Said AFROUKH (Maroc) | Belkacem NAHI (USA)

Mustapha ABDELOUAHED (France) | Lhoussaine OULBAZ (USA) | Abdellah IMASSI (USA)

Aimad ELHAJRI (Maroc) | Drissia AIT HADDOU (Maroc) | Aziz BENTALEB (Maroc)

Aomar BOUM (USA) | Mohamed MANDICH (France) | Loubna MOUNA (Maroc)

| Wadiaa AIT HAMZA (Suisse) |

SOMMAIRE

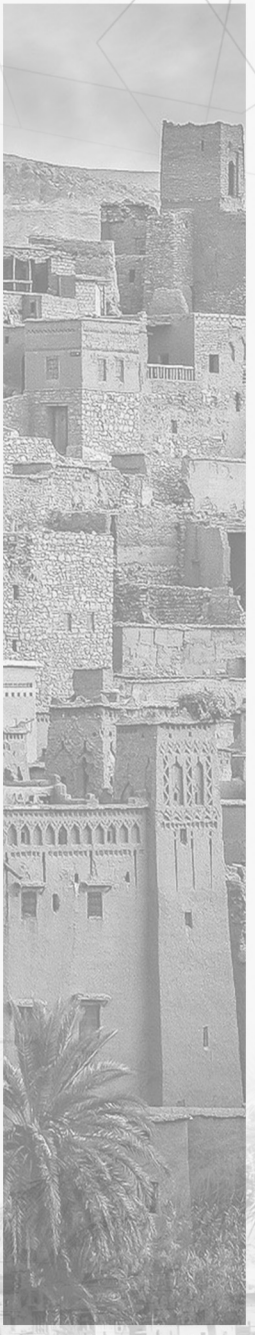

SOMMAIRE 2

PREAMBULE 9

INTRODUCTION GENERALE 11

VOLET 1 : GOUVERNANCE, JUSTICE TERRITORIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE 13

1.1 GOUVERNANCE ET JUSTICE TERRITORIALE 13

1.2 ÉCONOMIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE 15

1.3 RECOMMANDATIONS : 20

VOLET 2 : CAPITAL HUMAIN : EDUCATION ET SANTE 24

2.1 ÉDUCATION ET FORMATION 24

2.2 SANTE : 26

2.3 RECOMMANDATIONS 28

VOLET 3 : L'ENTREPRENEURIAT, EMPLOI ET JEUNESSE 30

3.1 ENTREPRENARIAT ET DEVELOPPEMENT D'AFFAIRES 30

3.2 L'EMPLOI DANS LA REGION 31

3.3 RECOMMANDATIONS : 33

VOLET 4 : CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE 36

4.1 TOURISME / ARTISANAT : 36

4.2 RECOMMANDATIONS : 36

CONCLUSION GÉNÉRALE 38

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS 40

LA REGION DE DRAA TAFILALET :

POUR UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INCLUSIF ET INNOVANT

FONDATION GRAND OUARZAZATE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PREAMBULE

L'économie nationale marocaine est bel et bien rodée en matière de l'élaboration, la mise en œuvre, et le suivi et l'évaluation des Plans dès le lendemain de l'indépendance, quels soient quinquennal ou triennal. Ceci en escomptant la finalité de toute planification économique nationale qui se veut créer, par effets induits, des forces et des mécanismes internes d'accumulation du capital et de progrès.

Toutefois l'efficacité des politiques publiques demeure en deçà des aspirations de meilleures conditions de vie des populations, en considérant les indicateurs économiques et sociaux qui ne sont pas au niveau optimal reflétant le bien-être et la dignité de tous les citoyens quelle que soit leur lieu de résidence.

Pour ce faire, la régionalisation avancée est adoptée en tant que cadre institutionnel visant à répartir les missions, les rôles, et les moyens entre l'État et les collectivités territoriales. Il s'agit, en effet, d'une rationalisation dans l'organisation des missions pour atteindre un même objectif, car l'atteinte des objectifs sociaux reste conditionnée par une synergie concomitante des différents acteurs de développement en vue de relever les défis. Alors une unanimité totale de l'ensemble des parties prenantes est gage de toute réussite dans la perspective de répondre aux attentes des citoyens, aux exigences de développement imposées par la mondialisation, et aux mutations internes et externes que connaît notre pays.

> *« Si le Maroc a réalisé des progrès manifestes, mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale »*[1]

La faillite du présent modèle suscite nécessairement une nouvelle prise de conscience : nous comprenons en effet que notre système économique non seulement pèche par son instabilité et son inefficacité mais également par le fait qu'il soit fondamentalement injuste. Aujourd'hui nous vivons dans un Maroc polarisé, ou les extrêmes semblent s'éloigner de plus en plus, créant un fossé énorme menaçant tous ceux qui rêvent de le franchir de sombrer dans ses abysses. Aujourd'hui il faut aspirer à un Maroc qui soit une terre d'ascension pour toutes les franges de la société, en créant une machine économique qui profite à tout un chacun. Un article de Joseph E. Stiglitz résume parfaitement l'aggravation massive de l'inégalité aux Etats-Unis, il est intitulé *« of the 1%, for the 1%, by the 1% »,* s'inspirent de ce titre plusieurs mouvements de contestations et d'indignation qui ont pris le nom : *« les 99% »* cette expression semble construire une nouvelle identité qui reflète la réalité des clivages économiques et sociaux qui plongent les Etats dans l'abîme.

> *« […] De cette tribune, J'ai appelé l'année dernière à une réévaluation du modèle de développement national et à l'élaboration d'une nouvelle approche, centrée sur la satisfaction des besoins des citoyens, apte à réduire les disparités et les inégalités existantes, à instaurer la justice sociale et territoriale, à suivre, en les intégrant, les évolutions de l'environnement national et international. »*[2]

Pourquoi nous mettons l'accent sur l'inégalité en ébauchant ce rapport ; parce que celle-ci a un prix, elle serait selon Stiglitz la cause et la conséquence de la faillite des systèmes politiques, elle alimente dans les systèmes économiques une instabilité qui finit par l'aggraver à son tour, à l'image d'*« ouroboros »* si nous puissions épouser cette métaphore. La seule manière de rompre ce cercle vicieux, c'est d'aller à la quête d'un nouveau modèle qui soit inclusif, juste, équitable et capable de créer de la richesse par tous et pour tous. Il ne devrait guère y avoir d'arbitrages entre la croissance, la

[1] Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle législature, le 13 octobre 2017.

[2] Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle législature, le 12 octobre 2018.

richesse et l'égalité qui devraient former un tout et jouant le levier pour un développement équitable et inclusif.

Ce nouveau paradigme alternatif doit, logiquement, situer le Maroc sur la voie du progrès, et l'aider à réussir le pari de l'émergence, et ce en consolidant les acquis engrangés par les chantiers et les réformes déjà en cours et en libérant le potentiel de croissance du pays.

> *« [...] Au cours de ses travaux, elle [La commission] devra prendre en considération les grandes orientations des réformes engagées ou en passe de l'être, dans des secteurs comme l'enseignement, la santé, l'agriculture, l'investissement, le système social. Ses propositions devront viser leur perfectionnement et l'accroissement de leur efficacité. [...] Plutôt que de s'inscrire dans une logique de rupture avec le passé, il s'agit de poser un nouveau jalon dans notre processus de développement »*[3]

Un tel processus de développement doit se faire selon une démarche participative et inclusive qui impliquera tout le monde et profitera à n'importe qui et ceci passe par : l'instauration d'une justice sociale et territoriale, la création d'un écosystème qui permettra aux jeunes de trouver les conditions et les moyens nécessaires pour déployer leur potentiel, l'inscription de l'administration publique dans une logique d'efficacité et de bonne gouvernance, la libération des investissements privés de nombreuses contraintes qui brident leur élan.

Au demeurant en étant toujours dans la perspective d'inclusion prônée par les participants au dialogue autour du nouveau modèle de développement, on ne peut, en aucun cas, s'en passer de la prise de conscience des disparités spatiales dues notamment au manque de l'effectivité de territorialisation dont souffre le Maroc et qui se traduit par une répartition inégale des richesses. D'ores et déjà, il est impératif d'inclure toutes les régions dans la dynamique d'évolution et d'actionner les leviers et pôles de croissance spécifiques à chaque région au sein de l'intégrité territoriale du Royaume.

Pour des soucis méthodologiques d'approche, l'analyse systémique des territoires est à adopter, nous expliciterons plus en détail ce point et nous focaliserons la discussion sur la région Drâa Tafilalet. Nous retenons pour l'instant que cette région, constitue, un grand ancrage historique et géographique. Cet héritage a connu des évolutions et des transformations profondes qui sont à l'origine de la perte par la région de sa position économique traditionnelle, comme ancien axe de transactions commerciales.

Le Président
Mohamed ROCHDI CHRAIBI

[3] Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle législature, le 13 octobre 2017.

INTRODUCTION GENERALE

Le nouveau paysage de la région Draa Tafilalet reflète la multitude de ses composantes spatiales et son attachement à plusieurs entités territoriales avec lesquelles, elle a tissé des relations économiques, sociales et culturelles. Cette diversité, conjuguée au capital historique de la région constituent sa grande richesse, qu'il est temps de mettre en valeur dans le cadre de l'opportunité offerte par le Nouveau Modèle de Développement.

En effet, la région dispose d'importants atouts sur lesquels il faudra s'appuyer pour accélérer son développement. Ces atouts sont liés à son histoire, à son patrimoine architectural, son capital immatériel, ses richesses naturelles multiples et diversifiées, sa diaspora, son capital touristique et artisanal. Autant d'atouts considérables à valoriser.

L'enjeu important aujourd'hui réside dans l'articulation de cette région autour d'une identité qui renforce l'attachement de la population à son territoire, qui facilite la liaison entre les différents sous-espaces de la région, longtemps cloisonnée à cause de l'insuffisance des infrastructures de base. Alors le chantier le plus pressant demeure la connexion de la région aux dynamiques économiques nationales et internationale afin d'améliorer les conditions de vie des populations, et ce dans le cadre d'une approche durable et intégrée ayant comme objectif ultime la préservation du patrimoine et la création des richesses au profit de la région.

Depuis sa création en 2010, la Fondation Grand Ouarzazate contribue, comme un THINK TANK, au développement de la région à travers l'accompagnement de plusieurs projets ayant un impact direct sur l'amélioration des conditions de vie de la population locale : Ainsi, la fondation s'est fixée plusieurs objectifs, entre autres :

- Être force de proposition au service de la région concernant les projets de développement valorisant les potentialités locales et améliorant les conditions de vie des populations, tout en veillant à la protection des sites naturels.
- Contribuer au développement humain en vue d'améliorer l'Indicateur de Développement Humain propre à la région.
- Favoriser la convergence et la synergie des actions des différents intervenants dans le cadre des priorités de la région.
- Initier une nouvelle approche de développement inclusif de la région en s'appuyant sur des actions intégrées. Une telle démarche serait de nature à favoriser la réduction des déficits qui affectent les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'emploi des jeunes, du tourisme, de la culture, de l'eau, du numérique (…).

Dans le cadre de la réflexion, initiée depuis le mois de février, sur la place de la région dans le Nouveau Modèle de Développement, la fondation a organisé une série de webinaires portant sur les perspectives de développement de la région Darâa Tafilalet. A cet effet, nous avons réuni des femmes et des hommes de parcours multiples et diversifiés pour échanger sur des thématiques diverses mais complémentaires dans le but de sortir avec un projet de développement qui place le citoyen au centre de toute décision.

En définitive, les débats ont porté sur les axes suivants :

- Gouvernance, justice territoriale et développement
- Capital humain : Formation et santé
- L'entrepreneuriat, emploi et jeunesse
- Culture, tourisme et patrimoine

Il est à signaler que le Maroc a opté pour le régime de la décentralisation comme choix stratégique et cadre pour la consolidation de la démocratie locale et l'effectivité de l'approche participative. Il s'agit de concourir les efforts pour la mise en place des politiques publiques, appuyées par des stratégies performantes, visant à réaliser un développement intégré, inclusif et durable fondé sur la mobilisation des ressources et des potentialités des territoires.

VOLET 01

GOUVERNANCE, JUSTICE TERRITORIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

1.1 GOUVERNANCE ET JUSTICE TERRITORIALE

1.2 ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.3 RECOMMANDATIONS

VOLET 1 : GOUVERNANCE, JUSTICE TERRITORIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

1.1 Gouvernance et justice territoriale

Aujourd'hui, et plus qu'avant, les régions et les communautés sont confrontées à un contexte ouvert à l'international marqué par une rude compétitivité. Les pratiques de la bonne gouvernance et du développement durable, appréhendées dans le cadre d'un dispositif unifié, institutionnalisé et coordonné par l'ensemble des acteurs, présentent la clé du développement des régions, des communautés et des territoires.

La bonne gouvernance, est un mot qui revient souvent dans tous les débats à tel point qu'on se demande s'il s'agit juste d'une tendance éphémère qui enjolive et sophistique les discours de nos politiciens et de nos acteurs économiques. En réalité, la gouvernance[4], c'est tout sauf la lubie du moment, c'est un effort de réinvention qui a pour but de nous mettre à la hauteur des défis imposés par le Nouveau Modèle de Développement. Le Maroc aujourd'hui est face à une croisée binaire de chemins : la voie du progrès et du renouveau ou l'enlisement profond dans le Statu Quo.

Le choix du progrès doit être soutenu par une bonne gouvernance dont les axes fondamentaux sont la justice et l'équité, des modes d'action renouvelés et un nouveau leadership qui répond aux besoins de développement social des citoyens : santé publique, éducation, logement, mobilité, gestion de déchets, accès à l'eau potable, éclairage, installations culturelles et récréatives et d'autres biens et services publics essentiels à la qualité de vie sur le territoire. Une bonne gouvernance de la région doit veiller à assurer la surveillance du territoire et à favoriser les mesures qui contribuent à son développement durable (zones vertes, contrôle des émissions de gaz à effets de serre, gestion des déchets, etc.). Parallèlement à ces composantes de développement, social et durable, la bonne gouvernance passe également par un développement économique, en facilitant l'accès des habitants des régions à des emplois décents garantissant l'enracinement de la population sur le territoire. A l'heure actuelle si nous voulions dresser un constat de l'attrait dudit territoire, nous nous rendrions vite compte que le pari n'est pas encore gagné malgré la vocation de plusieurs stratégies nationales à la promotion des régions de nature rurale à l'instar de Draa Tafilalet, nous citons à titre d'exemple :

- Le Plan Maroc Vert, notamment le pilier II, qui met le monde rural au cœur du secteur agricole en misant notamment sur une agriculture solidaire qui vise la modernisation de la petite agriculture ainsi qu'un développement rural intégré.
- L'initiative Nationale pour le Développement Humain qui a pour but la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale grâce à la réalisation de projets d'appui aux infrastructures de base, projets de formation, d'animation sociale, (…). Ainsi l'INDH se concentre, grâce au programme dédié à la lutte contre la pauvreté, dans 403 communes rurales du Milieu Rural.
- Dans le cadre de la Vision 2020 du tourisme au Maroc, 8 territoires touristiques ont été développés, dont le territoire "Atlas & Vallées" faisant de cette manière le monde rural au cœur de sa stratégie

L'évolution urbaine de la région Draa Tafilalet connaît, également depuis plusieurs années un essoufflement lié à des raisons de démographie et d'attractivité et ce malgré des ressources avantageuses.

- La région jouit d'un patrimoine naturel, historique et culturel riche mais encore peu valorisé malgré les projets en cours. Sur le cinéma, la place dominante de Ouarzazate est très challengée.
- La région de Drâa-Tafilalet dispose d'un patrimoine naturel riche composé

[4] La gouvernance est par essence bonne, toutefois on considère l'ajout de l'épithète '' bonne'' comme une assertion.

de montagnes, déserts, oasis, lacs et sources, (…) Ce patrimoine naturel favorise des cultures emblématiques de la région : safran, rose, pomme, miel, datte, cumin.

- Les Kasbahs et Ksour, qui se comptent par milliers, font la richesse architecturale de la région. Néanmoins, une grande partie est laissée à l'abandon et 4 seulement sont classés au patrimoine national ou international. De nombreux sites historiques témoignent également de la richesse du passé de la région : Sijilmassa, gravures rupestres, carrières fossiles…etc.
- La richesse de la région se manifeste également dans son métissage ethnique et dans son ancrage historique elle a été en effet, le berceau de la dynastie Alaouite et de la dynastie Saadienne.

Aujourd'hui, la région est indéniablement dotée de ressources considérables mais souffre d'un manque de valorisation. Caractérisée par un rural prédominant et par une armature urbaine bipolaire. Elle constitue 12% de la superficie du Royaume mais n'abrite que ~5% de la population nationale et ~3% de la population urbaine nationale. Elle est également faiblement urbaine (34%) en comparaison avec le Maroc dans sa globalité (~60%) et avec les régions limitrophes (plus de 20% d'écart). De plus, le rythme d'urbanisation de la région demeure moins fort que le reste du pays et avec un écart qui tend à se creuser dans le temps.

De nombreuses zones de l'environnement urbain de la région subissent une dégradation causée par le manque énorme d'infrastructures de gestion des déchets, malgré des taux de raccordement en eau potable et en électricité supérieur à la moyenne nationale. La région vit une transition vers un mode d'habitat plus moderne mais sa dynamique reste lente en raison d'une demande à faible croissance et d'une offre freinée par la problématique foncière.

La subsistance d'une dominance de l'habitat rural dans la région se traduit par plusieurs caractéristiques :

- Vieillissement plus avancé des logements de la région par rapport à la moyenne nationale (60% de logements ayant plus de 20 ans vs 57% au niveau national)
- Déficit d'équipement des logements (sanitaires, mode de cuisson, …)

La part importante des terres collectives rapportée à la spécificité de la région, entravent la dynamique d'investissement immobilier. En effet, le statut des terres collectives, entraine un niveau de complexité plus important quant à leur gestion et quant aux démarches administratives qui y sont associées.

La faiblesse du raccordement au réseau d'assainissement et de gestion des déchets ménagers crée un milieu favorable à la prolifération de maladies transmissibles, notamment la leishmaniose. Par ailleurs les zones rurales de la région manquent d'infrastructures et leurs activités économiques sont encore peu performantes malgré le potentiel important dont elles disposent. Eu égard à la nature montagneuse, oasienne et désertique de la région, celle-ci souffre d'une rareté des ressources hydriques et d'une faiblesse de la qualité de l'eau. Ce qui amenuise l'attractivité interne de la région.

1.2 Économie et développement durable

Les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique revêtent une importance capitale pour la politique de développement du Maroc. La promotion, des technologies reliées aux énergies renouvelables et la quête de l'efficacité énergétique ainsi que le renforcement des connaissances et des compétences en la matière aux niveaux national et régional constituent une condition nécessaire pour atteindre les objectifs de la stratégie énergétique du pays.

Dans le cadre de la stratégie énergétique 2030, le Maroc s'est fixé un objectif de 42% d'énergies renouvelables en capacité de production à l'horizon 2020 et 52% à l'horizon 2030. Disposant d'un potentiel solaire, éolien et hydraulique considérable, la région de Drâa-Tafilalet est au centre de cette stratégie.

Dans cette optique, le Plan Solaire NOOR a été lancé en 2009 avec pour objectif principal la mise en place d'une capacité « solaire » de 2 GW à l'horizon 2020. Dans cette perspective, MASEN a entamé les travaux pour la réalisation du premier complexe d'énergie solaire de plan solaire, NOOR Ouarzazate, composé de plusieurs centrales solaires avec une capacité totale de 580 MW. Ainsi, et en guise de début de concrétisation de ce plan solaire, la station solaire NOOR 1 a été officiellement inaugurée le 4 février 2016 par le Roi Mohamed VI, d'une capacité de production de 160 mégawatts (MW).

L'ambition convertir le Maroc en pays des énergies renouvelables par excellence s'est enrichie par le lancement de la première tranche de Noor Midelt. Après la réussite de la centrale Noor Ouarzazate, le complexe solaire Noor Midelt envisage d'augmenter la capcaité de production du Maroc de 800 MW, e ce afin de produire d'ici 2030 52% d'électricité du pays à partir de sources renouvelables'' Source Masen.

En plus des objectifs « énergétiques », le Plan Solaire NOOR vise aussi à favoriser une bonne insertion des projets solaires dans le contexte local, notamment en optimisant leurs retombées socio-économiques.

Tout comme un festival international ou une offre touristique de qualité, les projets solaires peuvent jouer un rôle capital en matière de marketing territorial pour une région, un Projet important d'infrastructure énergétique représente un levier majeur de développement socioéconomique de la région et du pays, et qui positionne d'emblée la région comme contributrice dans l'augmentation de la production énergétique qui s'inscrit dans le cadre du Plan Énergétique Marocain. L'installation d'un grand complexe énergétique offre aux populations locales l'opportunité de bénéficier de la dynamique socioéconomique induite.

Comme acteur principal, MASEN est appelée à contribuer au développement socioéconomique et culturel de la région, au désenclavement de plusieurs villages avoisinants et à l'émergence de nouveaux produits touristiques, au service du rayonnement à l'international du territoire d'implantation. A titre d'exemple, Ouarzazate qui était connue pour ses hôtels, son activité touristique florissante, ses studios de cinéma ou ses balades à dos de chameau, se positionne aujourd'hui comme une capitale régionale du solaire, une destination verte ou même une référence en matière d'innovation énergétique.

Engagement territorial et responsabilité sociétale des entreprises de la région

Au-delà de l'exigence de performance économique et de profitabilité, les entreprises ont un rôle important à jouer au service de l'intérêt général. Les pouvoirs publics et les citoyens, de plus en plus nombreux, exigent d'elles une redevabilité sociale. Ils attendent de ces entreprises des contributions dans des domaines qui dépassent parfois largement le cadre de leurs activités productives, entre autres : l'éducation et la formation, l'emploi et l'insertion, la santé publique, les défis de l'agriculture (...).

Ces interpellations sont légitimes, étant donné que la responsabilité sociale des entreprises n'est plus aujourd'hui une option marginale, mais un enjeu identitaire. Les entreprises doivent œuvrer en faveur du bien commun, pas simplement pour limiter l'impact des externalités négatives liées à la nature de leurs activités. Il faudrait, en effet, que les entreprises se situent dans une responsabilité jonassienne qui ne naîtrait pas de la simple obligation de réparer un tort mais d'un ferme refus d'entreprendre une action qui pourrait mettre en péril les générations existantes ou futures. Cette responsabilité-là procéderait d'une quête sincère de développement du territoire, des citoyens, de l'environnement dont elles utilisent les ressources…

Si Masen est considéré comme un acteur qui œuvre pour le développement inclusif et durable du territoire et qui contribue à la lutte contre la pauvreté, son impact ne doit pas se limiter uniquement au travail d' une main d' œuvre locale non qualifié dans la zone d'implantation, mais plus tot doit intégrer dans sa sa stratégie d'incitation au développement les compétences locales de très haut niveau. En effet, afin que Masen joue pleinement ce rôle d' acteur majeur, il doit contribuer, à la fois, à la conception et la mise en œuvre de la stratégie de développement régional, en concertation et coordination avec le conseil régional et non pas avec une petite commune, dont relève le site d'implantation.

L'investissement dans le capital humain est une priorité régionale, voire nationale, qui s'impose et qui doit passer par une éducation de qualité. A ce niveau Masen peut développer un pôle d'excellence universitaire dédié aux forts potentiels minier et énergétique de la région, à l'instar que ce que fait l'OCP à Rhamna. A ce pôle il faut associer un programme de R&D visant à mettre en valeur les potentialités locales. Vue le niveau académique excellent des jeunes de la région, ce programme sera dans très grande valeur ajoutée.

La mission Développement Durable des Territoires est ***« une nécessité d'améliorer la qualité de vie des populations locales et de tous ceux que nous servons, tout en contribuant au développement économique, social, environnemental des zones, villes, des régions dans lesquels nous exerçons nos activités. »***[5]

Les engagements que les entreprises doivent prendre en considération sont légions, nous citerons à titre non exhaustif un cadrage de visions de ces engagements qui peut les orienter:

- **Proximité et Confiance** : Beaucoup d'entreprises ont, par leurs activités, un fort ancrage local. Elles s'approvisionnent déjà localement, elles recrutent et forment des employés issus des bassins d'activité limitrophes. Pour plus d'efficience, à même de favoriser leurs images de marque, il faut qu'elles élargissent leurs spectres de travail pour cibler l'ensemble des acteurs du territoire, publics et privés : producteurs, agriculteurs, tissu associatif et coopératif, acteurs institutionnels...Cette proximité est un atout, sur lequel on peut capitaliser pour avoir un impact réel sur la vie des personnes, notamment celles qui en ont le plus besoin, là où elles se trouvent.
- **Adoption d'une vision élargie de responsabilités au service des territoires.** Ceci en vue de faire bénéficier pleinement leur savoir-faire aux terrains qui les abritent au service de leur développement mêmes si elles n'y parviendront pas seules. Pour ce faire la détermination de tous les acteurs à unir, enfin, leurs forces pour avancer dans le même sens s'avère indispensable au changement. Entreprises, collectivités locales et acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent s'associer pour identifier les enjeux propres à leur territoire, prioriser les actions qui permettront de redynamiser l'activité et de recréer du lien social, et mobiliser ensemble les ressources nécessaires pour y parvenir.

[5] Rapport intégré 2017/2018, SODEXO, service de qualité de vie.

C'est de ces engagements que viendra l'impact réel qui se mesurera, par le regain d'attractivité de nos territoires et par la relance de l'économie locale, signes que la **responsabilité territoriale notamment sera à son tour devenue un enjeu de différentiation et de compétitivité pour les entreprises**, comme l'est aujourd'hui leur responsabilité sociale et environnementale.

Si l'engagement de tous les acteurs se déploie concrètement sur le terrain, l'émergence de la région sera un rêve atteignable, d'autant plus que le secteur des énergies renouvelables au niveau de la région s'ensuit et dispose de plusieurs atouts en l'occurrence :

- La diversité du potentiel énergétique (solaire, éolien, hydroélectrique)
- Le potentiel considérable en production d'énergies renouvelables
- Le potentiel solaire principalement à Errachidia, Zagora et Ouarzazate et le potentiel éolien à Midelt et Tinghir
- La Possibilité de développement d'un écosystème énergétique intégré générant un impact socio-économique régional significatif (emploi, fiscalité,…)

Agriculture, industrie, commerce et mines

Le secteur agricole a un poids significatif dans l'économie régionale malgré de nombreux défis climatiques et géographiques, il joue un rôle majeur dans l'économie de Drâa-Tafilalet : ce secteur assure près de 60% des emplois dans la région vs 39% au niveau national et contribue au PIB régional à hauteur de 12% vs 11% au niveau national

L'écosystème varié de Drâa-Tafilalet permet de développer des cultures diversifiées : dattes, plantes aromatiques, olives, pommes, amandes, cultures fourragères… En particulier, la région pèse significativement dans la production nationale de dattes et de pomme.

Malgré des avancées certaines en termes de création de valeur et d'emploi, le secteur agricole régional reste peu productif notamment dans les filières animales.

L'industrie dans la région reste encore embryonnaire et peine à trouver des leviers d'attractivité et de financement de croissance. En revanche, la région dispose de plusieurs potentialités lui permettant de développer l'industrie : Présence de zones d'activité industrielle à un niveau proportionnel au poids de la région dans l'économie nationale, disponibilité d'espaces dans les zones d'activités à mobiliser pour le développement futur d'activités industrielles, Création de pôles dédiés à l'industrie agro-alimentaire et à la valorisation des produits du terroir (agropoles)

Commerce

Malgré une part importante dans l'économie régionale, le commerce souffre encore de certaines faiblesses : Insuffisance de développement du mode de distribution moderne dans la région, forte présence des intermédiaires à cause de la faiblesse des mesures d'accompagnement de la commercialisation, faiblesse des infrastructures commerciales dans certaines provinces.

Secteur minier :

Malgré la richesse minière de la région, le potentiel du secteur n'est pas encore pleinement exploité notamment à cause de la faible activité de valorisation avale.

La région Drâa-Tafilalet abrite des gisements importants et variés dans la région (barytine, cuivre, plomb, zinc, manganèse, cobalt, fer, argent, or, …), par ailleurs 40% des titres miniers du pays sont délivrés à Drâa-Tafilalet. Il en existe 3 types : permis de recherche, permis d'exploitation et de concession. De ce fait, l'activité minière occupe une place importante dans l'économie de la région : Elle y compte 7000 emplois formels

Au niveau du secteur conventionnel (non artisanal), la région rassemble une multitude d'opérateurs miniers, principalement des PME exploitant la barytine (2/3 de la production minière régionale en quantité). De grands acteurs miniers sont également présents dans la région, notamment Managem, qui emploie une part importante de l'effectif minier régional

(3550 emplois soit 50% de l'effectif minier formel de la région).

Le secteur artisanal subsiste dans la région, particulièrement dans la province d'Errachidia et permet principalement l'exploitation de barytine, de plomb et de zinc. Cette exploitation artisanale est supervisée et encadrée par la CADETAF et donne lieu à une production annuelle de 650 000 T et emploie 1 500 personnes.

Malgré son important potentiel minier, la région connait des problématiques récurrentes liées à l'exploitation de ses minerais et leur valorisation:

- Concentration sur l'amont de la chaine de valeur minière minimisant la valeur captée au niveau de la région.
- Importance du travail informel dans le secteur.
- Recours à une main d'œuvre extérieure à la région limitant l'impact socio-économique local.
- Utilisation abusive de permis de recherche et part importante d'autorisations artisanales inactives.
- Exploitation illicite de certaines zones minières ayant des conséquences sur la sécurité des exploitants et sur la préservation des ressources naturelles de la région.
- Détérioration possible des ressources naturelles pouvant être causée par certaines exploitations industrielles et artisanales.

Environnement d'investissement :

L'environnement d'investissement dans la région est encore peu favorable à l'émergence de l'entreprenariat, ci-après un état des lieux concernant le volet environnement d'investissement :

- Malgré son potentiel important dans divers secteurs (agriculture, mines, tourisme, artisanat, …), Drâa-Tafilalet dispose d'un tissu économique encore peu mature.
- Pérennité insuffisante des entreprises : 74% d'entreprises ayant moins de 10 ans d'ancienneté vs 64% au niveau national.
- Rareté des grandes entreprises : part 5 fois moins importante de grandes entreprises qu'au niveau du Maroc (CA > 175 M MAD).
- Avec un nombre d'entreprises régionales représentant moins de 3% du total national, Drâa-Tafilalet a encore un poids limité dans l'économie nationale.
- Le tissu économique de la région manque de dynamisme et accuse un réel retard en termes de création d'entreprises par rapport au reste du Maroc. Cela semble s'expliqué, entre autres, par des délais moyens de création d'entreprise plus longs que dans d'autres régions (notamment l'Oriental, Meknès-Fès, Rabat-Salé-Kénitra).
- De plus, les investissements publics destinés à Drâa-Tafilalet sont très faibles et ne permettent pas à la région de rattraper son retard considérable en termes de développement économique (dernière en PIB/hab).
- Par ailleurs, le faible niveau de consommation de sa population ne constitue pas un élément encourageant l'investissement du secteur privé.
- L'auto-entreprenariat peine lui aussi à se développer dans la région et pèse moins de 2% dans l'auto-entreprenariat du Royaume (5% de la population). Cela est principalement dû à l'immigration des ressources humaines qualifiées et à un manque d'accès des populations auto-entrepreneuses au financement.
- D'autre part, la présence de terres collectives dans la région crée une situation foncière spécifique devant être prise en compte dans les décisions d'investissement avec prudence. En effet, les terres collectives objet de réformes, visant l'instauration d'un marché foncier ouvert aux capitaux

privés auxquels la population locale ne peut pas faire face, nécessitent un traitement spécial dans la région. Si les terres collectives constituent un fort levier de développement pour améliorer le niveau socio-économique de la région, il faut s'assurer de la protection des intérêts des ayants droit, qui font face à beaucoup de discrimination. Les mega exploitation dans l'axe Errachidia Boudnib témoigne déjà de cette situation de fait dont les impacts sont encore méconnus.

Écosystèmes naturels et ressources hydriques

La région se caractérise par une variété de reliefs et de paysages (zones montagneuses, zones oasiennes et zones désertiques), et par une diversité des zones bioclimatiques (zones humides, zones arides et zones sahariennes), cependant, les conditions naturelles et climatiques rudes de la région constituent une réelle contrainte au développement de végétations : la superficie agricole utile représente seulement 3% du territoire régional et de 3% de la SAU nationale. De plus, les terres agricoles sont menacées par une désertification grandissante dans la région ainsi qu'un ensablement des oasis.

Par ailleurs, la région Drâa-Tafilalet affiche des niveaux de pluviométrie annuelle parmi les plus faibles du Royaume (< 300mm/an), un constat plus marqué dès que l'on s'éloigne des zones montagneuses tout au long de la frontière ouest de la région (<100mm/an).

Les eaux superficielles constituent la principale ressource hydrique de la région (représentant 78% du potentiel hydraulique régional). Les eaux souterraines, présentes en plus faible quantité, sont souvent de mauvaise qualité. Quant aux barrages, ils affichent une baisse importante de leur taux de remplissage depuis 2 ans et subissent une forte détérioration de leur capacité de retenue

Malgré la faiblesse des précipitations, une agriculture sur-consommatrice en eau et un tourisme non adapté se développent dans la région, accentuant le stress hydrique. De plus, les ressources hydriques sont exposées à une pollution notamment alimentée par l'importance des activités minières et l'insuffisance des infrastructures d'assainissement dans la région.

1.3 Recommandations :

Les acteurs régionaux doivent se mobiliser davantage et ce sur plusieurs terrains : aménagement durable du territoire, valorisation des secteurs minier et agricole, désenclavement de la région, instauration des facteurs de bonne gouvernance, compétitivité de la région etc…

Développement et aménagement territorial durable :

1. Mise en place d'un programme de protection et de préservation de la diversité de l'écosystème naturel régional.
2. Protéger les écosystèmes fragiles, lutter contre la désertification, repenser les espaces pastoraux, préserver les aires protégées Geoparc Mgoun et sauvegarder les Oasis et les Ksours.
3. Préserver les ressources hydriques et développer des techniques d'irrigations respectueuses de l'environnement.
4. Promouvoir une agriculture et un élevage soutenables.
5. Développer une offre de formation pointue dans le secteur de l'énergie renouvelable au niveau de la région.
6. Profiter des acquis de la région en matière des énergies renouvelables en faisant jouer l'effet de synergie afin de **dynamiser et stimuler l'animation culturelle et touristique locale** et pour cela nous proposons les mesures ci-après :
   a. Faire du complexe solaire Noor Ouarzazate un argument de marketing territorial à forte valeur attractive grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux,
   b. Stimuler l'animation culturelle et touristique locale à travers l'ouverture du Complexe NOOR au grand public.
   c. Élaborer un programme culturel et scientifique du complexe invitant les visiteurs à partager l'expérience NOOR.
   d. Développer une infrastructure d'accueil des visiteurs, avec un espace d'expositions, observatoire, salle de conférence/auditorium, espace cafétéria et boutique...
   e. Développer une stratégie territoriale, en concertation avec la fondation Grand Ouarzazate, ainsi Masen peut programmer des animations, à plus grande échelle, d'où la nécessité de réunir les efforts des acteurs publics et privés, dans l'ambition de faire de la région (Ouarzazate en particulier) une destination phare de l'écotourisme et du développement durable.
   f. Créer une marque territoriale intégrant la dimension solaire, écologique et durable de la région.
   g. Rehausser la tendance de l'usage des énergies propres et viser leur exportation aux marchés Européens pour en tirer profit.

Pour relever les défis liés au développement inclusif, il est nécessaire d'instaurer les facteurs de **bonne gouvernance** nécessaires pour le développement économique durable, la consolidation du lien social et le renforcement de la confiance dans ses dimensions interpersonnelle et institutionnelle et pour cela il faudrait :

1. Parachever **l'édification du capital institutionnel** dans l'objectif de mieux canaliser les demandes des citoyens et d'assurer le règlement paisible des conflits sociaux.
2. **Recourir à l'évaluation systématique** pour assurer une visibilité de l'implémentation des programmes publics.
3. Promouvoir la **territorialisation des politiques publiques**.

Un développement inclusif, passe également par le désenclavement de la région et pour ce faire il faudrait améliorer la connectivité nationale et internationale de la région à travers les mesures ci-après :

- Le développement des routes transversales internes et de l'axe secondaire interne de la région (parallèle à l'axe Ouarzazate-Er-Rachidia) ; le renforcement et l'entretien du réseau routier actuel.
- Le développement des infrastructures logistiques nécessaires à l'essor économique de la région et à ses échanges avec le reste du Maroc.

Aussi, pour une meilleure valorisation de la région faudrait-il une meilleure exploitation de ses différents secteurs, en l'occurrence, minier et agricole qui nécessiterait :

- Le développement d'un écosystème de valorisation minière dans la région afin de capter plus de valeur issue des richesses minières de la région.
- La restructuration et le renforcement des autorités de régulation et de contrôle dans le secteur minier de la région afin de préserver les richesses minières de la région et de remédier aux abus pouvant avoir des conséquences néfastes.

Pour ce qui est de **l'agriculture**, celle-ci a toujours constitué l'activité principale et vitale des populations. Il convient maintenant d'en faire un levier d'amélioration des conditions de celles et ceux qui la pratiquent. Pour ce faire, il faudrait tenir compte des recommandations suivantes :

1. Faciliter l'accès aux agriculteurs au foncier situé dans les zones agraires après l'établissement du SRAT et veiller au non morcellement.
2. Encourager la constitution de sociétés coopératives agraires (SCOPAG) et les exonérer de taxes jusqu'à leur envol définitif.
3. Créer un fond régional de participation destiné spécifiquement aux SCOPAG.
4. Mettre en place une centrale d'achat/vente pour les producteurs/agriculteurs afin d'éviter la multiplication d'intervenants / d'intermédiaires.
5. Créer un cluster dédié aux produits endémiques de la région pour asseoir des marques locales normées et bien marketées.
6. Positionnement durable : Prise en compte de l'aspect lié à la rareté des ressources hydriques dans la réflexion stratégique sur le positionnement économique, notamment agricole de la région et sur les cultures à favoriser.
7. Valorisation de la production : développement de l'aval agro-industriel au sein de la région afin de capter plus de valeur issue de la production agricole végétale et animale de la région.
8. Accompagnement et structuration : Développement d'un programme d'accompagnement complet pour la maximisation de la valeur créée par les agriculteurs et éleveurs traditionnels de la région.

Tout effort en matière du développement de la région doit être accompagné d'un renforcement de sa compétitivité il faudrait :

1. **Faire d'Ouarzazate, un pôle économique diversifié et un hub régional en Energie Renouvelable, Cinéma, Centre de Rencontre et Conférence.**
2. **Faire que Zagora, Erfoud, Tinghir deviennent des pôles d'excellence d'envergure nationale et internationale pour le Palmier Dattier, Plantes Médicinales et Cosmétiques**
3. **Adopter des politiques sectorielles fortes pour valoriser les atouts du territoire :**
   - **Renforcer les activités de transformation, « pommier pour Tinghir et Midelt, les dattes pour Zagora, Erfoud »**
   - **Attirer les investisseurs et transformer localement les ressources minières.**
   - **Faire de l'innovation et du progrès technologique les facteurs déterminants de l'acquisition d'un avantage comparatif.**

VOLET 02

CAPITAL HUMAIN : EDUCATION ET SANTE

2.1 ÉDUCATION ET FORMATION

2.2 SANTÉ

2.3 RECOMMANDATIONS

VOLET 2 : CAPITAL HUMAIN : EDUCATION ET SANTE

Le capital humain correspond à l'ensemble des connaissances, compétences que les individus accumulent tout au long de leur vie et qui leur permettent de réaliser pleinement leur potentiel en devenant des membres productifs de la société. Le développement du capital humain joue un rôle déterminant pour mettre fin à l'extrême pauvreté et renforcer l'inclusion sociale. Pour cela, il faut investir dans l'autosuffisance alimentaire, les services de santé, une éducation de qualité, l'acquisition de compétences et l'accès aux emplois.

2.1 Éducation et formation

Nous allons analyser cet axe relatif à la formation et à l'éducation tout en essayant de brosser la réalité de la formation relative à Draa Tafilalet selon les axes ci-après :

Enseignement secondaire qualifiant :

Nous citons quelques constats de l'enseignement secondaire qualifiant de la région :

- Les taux de scolarisation concordent avec ceux du niveau national, malgré la prédominance de la ruralité de certaines provinces de la région. Toutefois, les élèves de la région pâtissent d'un taux d'obtention du bac inférieur à la moyenne nationale, principalement en milieu rural.
- Le taux de scolarisation des filles est en deçà de celui des garçons, la parité en matière de scolarisation est loin de se réaliser.
- En milieu urbain, le taux de réussite a augmenté en moyenne de 0,9% par an à l'échelle de la région comme au niveau national pour atteindre un taux de réussite de 74% dans la région contre 76%
- Les branches Lettres et Sciences Humaines est majoritaire dans la région alors qu'à l'échelle nationale, la filière scientifique et prépondérante.
- La carte scolaire des établissements est majoritairement publique dans la région, à l'encontre de la répartition nuancée des secteurs public et privé à l'échelle nationale. A ce propos, la région comptabilise 83 établissements secondaires qualifiants dont la majorité est constituée d'établissements publics.
- La région fait état d'un manque d'internats, de Dar Ettalib et de l'octroi de bourses en milieu rural, là où le besoin est le plus important.

Enseignement post-bac dans le secteur public

L'enseignement post-bac disponible dans la région Draa Tafilalet est constitué de Facultés, de classes préparatoires et de BTS répartis entre les provinces d'Errachidia et d'Ouarzazate.

- Malgré un effectif de bacheliers en croissance, plus de 40% des bacheliers de la région poursuivent leurs études en dehors de la région en raison d'un manque d'offre post-bac à spectre non complet. A l'exception des régions du Sud, seule la région Drâa-Tafilalet n'est pas dotée d'une Université, ce qui pénalise ses étudiants, qui sont en moyenne à 5h de l'université la plus proche. Les universités les plus proches de la région sont : Moulay Ismail de Meknès, qui se situe à 5h d'Errachidia et 3h de Midelt, Ibn Zhor à Agadir, qui se situe à 3h45 d'Ouarzazate et à plus de 6h de Zagora et Tinghir. Par ailleurs, des régions comptant un nombre de bacheliers inférieur à celui estimé pour Drâa-Tafilalet en 2025, sont dotées d'universités.
- Les facultés de la région disposent de filières complémentaires mais n'offrent pas un ensemble de disciplines que propose une université dite "standard".
- Au niveau de la région, la représentativité des filles en CPGE et en BTS reste inférieure au taux national.

- La région abrite 49 établissements de formation professionnelle dont 20 publics, ce qui constitue une faible dotation par rapport au seuil de l'offre nationale en considération de la taille de population éligible à une telle catégorie de formation.

On peut résumer la situation de la région comme suit :

- Absence de préscolaire dans certaines zones urbaines et rurales.
- Insuffisance de la flotte de transport scolaire.
- Carence en structures d'accueil des capacités d'hébergement des internats pour filles.
- Absence de classes et d'éducateurs spécifiques aux enfants en situation de handicap. Et faible propension à l'inclusion des personnes en situation de handicap et à besoins spécifiques (autistes, malvoyants, …)
- Poids important des classes à niveaux multiples, notamment en milieu rural, dans les structures pédagogiques des écoles.
- Taux d'abandon scolaire élevé et accentué chez les filles à cause de la réticence des parents à autoriser un transport scolaire mixte pour leurs filles et de l'insuffisance d'internats de filles.
- Taille des classes encombrantes à partir du secondaire collégial et qualifiant.
- Insuffisance des centres de formation professionnelle surtout dans un contexte d'abandon scolaire élevé.
- Modeste offre de filières universitaires.

A cet effet, nous recommandons de (d') :

1. **Assurer les effectifs des enseignants nécessaires afin de combler le déficit enregistré (faire appel aux contractuels est une possibilité).**
2. **Étendre la carte scolaire des établissements dans la région afin de répondre à une demande de plus en plus croissante notamment dans le secondaire.**
3. **Développer une nouvelle génération d'établissements scolaires plus adaptés aux spécificités de la région et aux particularités des communes vue leur diversité.**
4. **Généraliser les CPGE dans la région afin d'élargir le nombre de bénéficiaires en croissance vue le nombre élevé de bacheliers scientifiques de la région.**

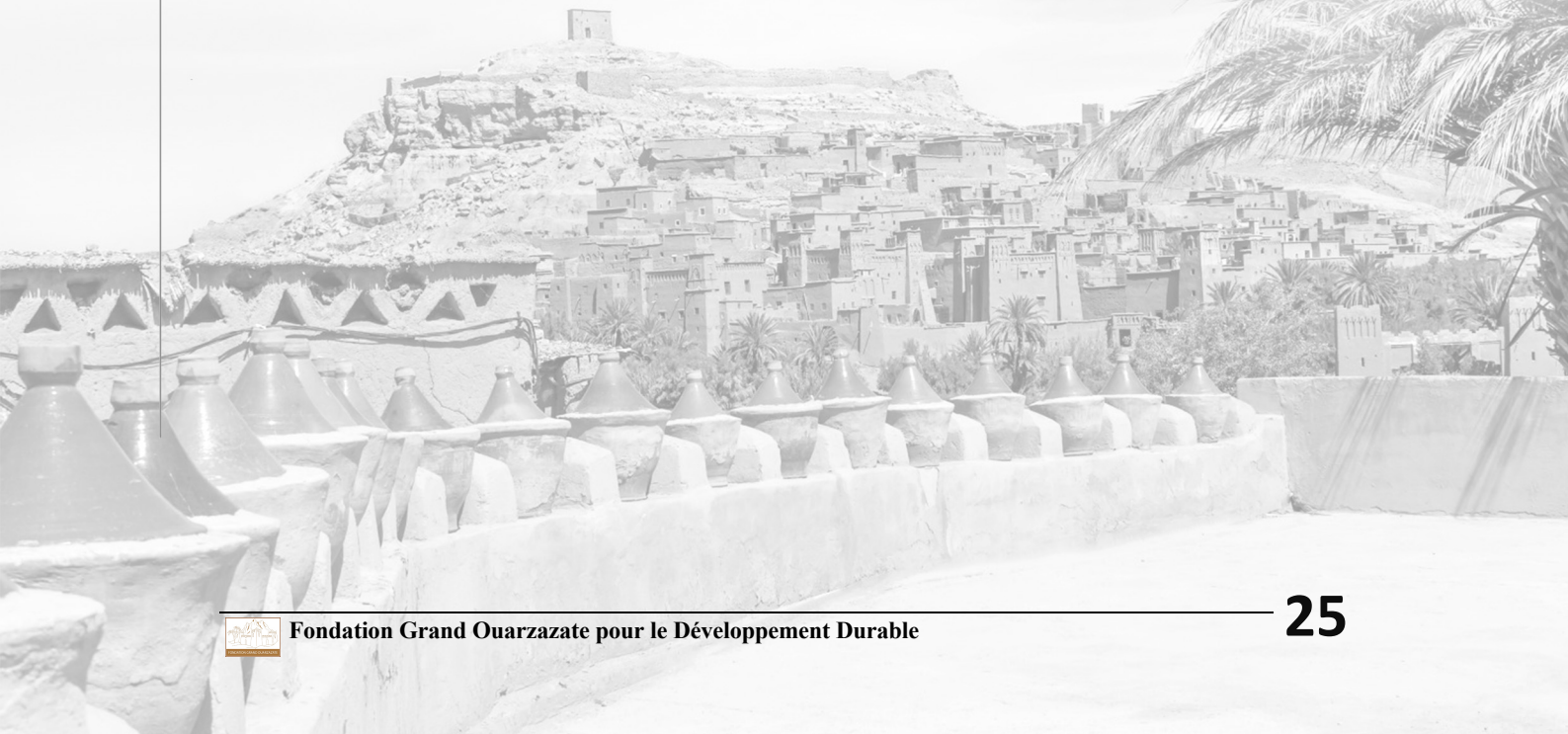

2.2 Santé :

Selon les statistiques du Haut-Commissariat au Plan, il existe un manque très important en termes de couverture territoriale en infrastructure de santé, de capacité litière et de services d'urgences, accentué par une faible présence du secteur privé :

Infrastructures

(i) 25% de la population de la région est, en moyenne, à plus de 10 km de la formation sanitaire la plus proche. Ce taux atteint 35% dans la province d'Ouarzazate.

(ii) Manque en structures sanitaires, particulièrement accentué en milieu rural, avec un besoin de 70 établissements de soins de santé primaires supplémentaires, soit une augmentation de 40% de l'existant. En termes de capacité litière, la région est à 50% par rapport aux normes du Ministère de la Santé (à 70% en tenant compte des hôpitaux en cours d'exécution ou programmés durant la période 2016-2020) et à 23% des normes de l'OMS avec un manque particulièrement aigu dans les provinces de Tinghir et Zagora.

(iii) La région souffre d'un manque de 7 unités d'urgences médicales de proximité (UMP) dont 4 sont enregistrés uniquement à la province de Zagora.

(iv) L'offre privée ne participe que très faiblement au renforcement de l'offre médicale de la région. Rapporté à la taille de la population, le nombre de cabinets privés est 4 fois inférieur à la moyenne nationale.

(v) Malgré ce manque d'infrastructure, leur taux d'utilisation reste faible au niveau hospitalier (50% de la capacité) à cause notamment du manque de personnel médical, du faible niveau d'équipements de certains centres et de l'éloignement de la population par rapport aux centres de soins.

N.B

En perspective, plusieurs projets sont en cours de réalisation dans le cadre du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire. Ces projets permettraient d'améliorer la situation dans la région, sans pour autant que l'ensemble des besoins s'assouvissent.

Moyens humains

A signaler au préalable que la région manque d'attractivité pour le personnel médical et paramédical public et privé se traduisant par des ratios de médecins par habitant extrêmement faibles et en forte dégradation :

- 55% des besoins en médecins généralistes ne sont pas satisfaits.
- 37% des besoins en médecins spécialistes font toujours défaut.
- Avec 0,85 médecin généraliste pour 10 000 habitants, la région est ~2 fois inférieure à la moyenne nationale.
- En plus de la faiblesse de ces ratios régionaux, ils sont sur une tendance baissière depuis quelques années : le nombre de médecins généralistes publics par habitant a baissé de 27% entre 2013 et 2016.
- Un manque important de professions paramédicales persiste également. A titre d'exemple, 40% des besoins en infirmiers ne sont pas comblés.

Malgré le tableau sanitaire inquiétant, nous pouvons relever quelques éclaircissements, nous notons dans ce sens que le mode de vie traditionnel dominant dans la région engendre quelques impacts positifs sur les indicateurs sanitaires régionaux :

- Des taux de prévalence de l'Hypertension Artériel (HTA) et du diabète inferieurs à la moyenne nationale (respectivement 2,7% vs 5,4% et 2,6% vs 3%).

- Des taux d'infection sexuellement transmissibles inférieurs à la moyenne nationale (74 cas pour 10 000 habitants à Drâa-Tafilalet vs 116 cas pour 10000 habitants au niveau du Maroc).

Pour ce qui est de la santé maternelle et infantile, la région affiche des indicateurs sensiblement inférieurs à la moyenne nationale :

- Plus d'un tiers des accouchements se déroulent en milieu non surveillé (vs ~1/4 au niveau national). Ce taux dépasse les 50% dans les provinces de Zagora et Tinghir.
- Un taux de décès maternel supérieur à la moyenne nationale notamment dans certaines provinces (ex : 112 / 100 000 naissances à Zagora vs 73 / 100 000 naissances au niveau national).
- Décès néonatal) très supérieur au niveau national (471 naissances pour 100000 décès vs 380 au niveau national).

Projets structurants

Plusieurs projets (138) ainsi que des équipements nécessaires (119) sont déjà programmés au niveau de la région afin de combler le déficit important en matière de santé. Ces équipements et projets concernent les provinces de Ouarzazate et Zagora vue le besoin affiché surtout au niveau des soins de santé primaires.

Les acquisitions (119) seront destinées aux provinces d'Errachidia et d'Ouarzazate et concernent principalement les soins d'urgence médicale.

Les efforts déployés en matière d'infrastructure médicale de la région restent insuffisants par rapport au déficit considérable dans le domaine de la santé mais également au regard des attentes de la population locale.

2.3 Recommandations

Parmi les recommandations que nous proposons pour pouvoir donner un nouvel élan au domaine de la formation et de la santé, nous citons :

Promouvoir un développement humain inclusif :

- Améliorer l'accès aux services sociaux de base et développer une offre de soins de qualité à vocation régionale
- Réhabiliter le rôle de l'éducation et de la formation comme conditions d'accès à l'emploi.
- La pandémie du COVID19 a démontré la nécessité de doter la Région d'un Centre Hospitalier Universitaire et par conséquent d'une université polyvalente.
- Réhabiliter l'équipement des écoles (chauffage, climatisation, équipements adaptés pour les handicapés, …) et développer les écoles communautaires multi niveaux (primaire et secondaires) et des infrastructures d'hébergement et de transport des élèves.
- Améliorer l'absorption du marché de l'emploi : création d'une Université dans la région et diversification des cursus et filières dans l'enseignement supérieur et dans la formation professionnelle. Ainsi l'orientation stratégique consiste à créer de l'emploi et améliorer l'employabilité notamment des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap.
- Favoriser la participation des femmes dans la nouvelle dynamique de développement.

Mettre en place une stratégie de santé dans la région

- La création d'une faculté de médecine dans la région sera une source de motivation et d'attraction des cadres médicaux. A cela il faut ajouter la mise en place d'un système d'avantages incitant les cadres médicaux à s'installer dans la région
- Il faut mettre en marche rapidement les infrastructures médicales existantes en marche surtout celle qui souffre de manque d'équipement par l'acquisition rapide de ces derniers,
- Développer davantage l'offre de soin de proximité afin de limiter la mortalité liée à la mobilité des patients (accouchement, mortalité infantile, etc)
- Enfin et dans une véritable perspective de territorialisation des politiques publiques et d'équité sociale et territoriale, notamment dans les secteurs Enseignement/ Recherche et Santé, la région DT doit se doter d'une Université complète y compris une faculté de médecine dotée d'un CHU, (une région = une Université+ un CHU).

VOLET 03

L'ENTREPRENEURIAT, EMPLOI ET JEUNESSE

3.1 ENTREPRENARIAT ET DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

3.2 L'EMPLOI DANS LA RÉGION

3.3 RECOMMANDATIONS

VOLET 3 : L'ENTREPRENEURIAT, EMPLOI ET JEUNESSE

La promotion de l'entrepreneuriat est une nécessité dans la mesure où elle participe à la dynamique économique et au développement territorial. Elle est l'un des facteurs important pour assurer la croissance de l'économie régionale. En effet, la création de nouvelles entreprises est un moteur essentiel qui permettra la dynamisation du tissu économique.

L'entreprenariat est un moyen de lutter contre le chômage et la précarité des jeunes. Cette solution permet de réduire la dépendance et la passivité, en fédérant les jeunes dans une dynamique sociale constructive. A travers la création d'entreprise, les jeunes peuvent créer eux-mêmes leur emploi et se libérer ainsi des carcans de la pensée attentiste. Ces entrepreneurs joueront ainsi un rôle important dans le renouvellement du parc d'entreprises et par conséquent dans le développement économique.

3.1 Entreprenariat et développement d'affaires

En dépit de ses efforts importants qui ont été déployés depuis l'indépendance, la région de Drâa-Tafilalet demeure parmi les régions les plus défavorisées au Maroc et parmi les moins contributrices à la richesse nationale. Elle est aussi la région qui enregistre le taux de pauvreté le plus élevé et qui est 3 fois supérieurs au niveau national, soit 14,6% contre 4,8% au niveau national en 2014[6].

Bien que la région dispose de tous les ingrédients nécessaires[7] pour une recette permettant d'accélérer sa croissance économique et d'être parmi les régions les plus développées au Maroc, nous constatons que les données statistiques démontrent à quel point notre développement économique est au ralenti depuis des décennies. Ces résultats décevants, nous incitent à évaluer les politiques économiques et programmes régionaux qui sont en place et ce dans l'objectif ultime d'identifier les faiblesses et les menaces sur lesquelles nous devrions travailler et les forces et les potentielles opportunités que nous devrions saisir.

Certes, plusieurs études et portraits socio-économiques de Draa-Tafilalet sont déjà produits par divers organismes, mais nous croyons qu'il est temps de consolider toutes ces études et de faire appel à d'autres études complémentaires et ce dans le but de mettre en place un plan de développement économique en concertation avec tous les partenaires et les acteurs. Ces derniers pourraient être des organismes publics, parapublics ou privés ainsi que la société civile et les personnes pesantes dans la région.

[6] Rapport du Haut-commissariat au plan sur les disparités sociales (2014)

[7] Gisements miniers importants, main d'œuvre qualifiée, patrimoine culturel riche, Soleil abondant pour une énergie inépuisable, terrains agricoles inexploités, une position géographique stratégique

3.2 L'emploi dans la région

Taux d'activité et de chômage

La faible activité économique de la région engendre des flux migratoires sortants vers d'autres zones du pays. Ces flux touchent particulièrement la population en âge d'être active et engendrent une structure de la pyramide des âges plus creuse dans la région par rapport au pays, sur la tranche de 25 à 59 ans. Cette spécificité démographique se traduit par des taux d'activité nettement inférieurs à la moyenne nationale aussi bien au niveau urbain (41% Drâa-Tafilalet vs 49% Maroc en 2014) que rural (39% Drâa-Tafilalet vs 45% Maroc en 2014).

La population majoritairement rurale et la part relativement faible de sa tranche active engendrent un taux de chômage légèrement plus faible que le taux national (15,5% vs 16,2% en 2014). Si le nomadisme persiste encore dans la région, les nomades seront moins exposés au chômage et plus actifs que l'ensemble de la population, mais et le rendement de l'activité reste à vérifier.

En matière d'activité et de chômage, nous retenons les constats ci-après :

- D'importantes disparités provinciales (ex : 18,6% à Tinghir vs 12,3% à Ouarzazate).
- Un taux de chômage rural plus élevé que le rural national (13,3% vs 10,5%)
- Un taux de chômage féminin extrêmement élevé et dépassant significativement le niveau national (33,2% vs 29,6%).

La conjonction d'un taux d'activité plus faible et d'un taux de chômage plus élevé que les niveaux nationaux se traduit par un taux d'actifs occupés significativement plus bas que le taux national (23% vs 29% en 2014). Cette différence contribue au retard affiché par la région sur de nombreux indicateurs tels que les dépenses par habitant et le PIB par habitant. Les taux d'activité sont en décroissance contrairement à la tendance globale dans le reste du pays avec une décroissance plus marquée chez les femmes.

En effet, les inégalités hommes/femmes en termes d'activité sont notoires dans toute la région, notamment dans les provinces les plus rurales. Les femmes sont particulièrement touchées par la baisse du taux d'activité ; le taux féminin régional est passé en 10 ans de 21% à 12% et malgré un taux de chômage régional moyen inférieur au taux national.

Secteurs employeurs :

Drâa-Tafilalet concentre ~4% des emplois nationaux. L'agriculture domine les emplois régionaux (~60%) tandis que le secteur de l'industrie est particulièrement sous-représenté (~5%). Les principaux secteurs employeurs de la région affichent des caractéristiques très hétérogènes :

- Les emplois agricoles sont principalement saisonniers avec une mobilisation moyenne par employé de ~20%. De plus, ces emplois sont souvent à faible valeur ajoutée : la VA par jour travaillé au sein de la région est ~40% inférieur à la moyenne nationale.
- Le secteur de l'industrie de transformation est faiblement employeur avec 610 emplois soit 0,3% des emplois nationaux du secteur.
- Le segment conventionnel est majoritaire dans les emplois miniers (~80%) et est principalement concentré à Tinghir et Ouarzazate.
- L'artisanat occupe une place importante dans l'emploi régional avec 14% de la population active occupée contre 4% à l'échelle nationale.
- La crise touristique, combinée à la tendance vers des hébergements plus simples, dégrade les conditions d'emploi dans le secteur et amplifie la part des emplois informels.
- Malgré la contribution importante des projets d'énergies renouvelables à la création d'emplois dans la région, l'essentiel de ces emplois reste temporaire.

Création / destruction de l'emploi :

Contrairement à la tendance nationale positive, la région a perdu ~1412 de ses emplois entre 2016 et 2017 (~0,3% du stock d'emplois régional).

L'action de l'Anapec participe à la dynamisation du marché de l'emploi dans la région mais son impact reste limité au regard du nombre de chômeurs dans la région

Malgré le taux de chômage élevé, les employeurs de la région trouvent des difficultés à recruter, notamment à cause de l'inadéquation entre leurs besoins et les profils existants

Tissu économique régional

Avec un nombre d'entreprises régionales représentant moins de 2,5% du total national, le tissu régional reste faible par rapport au poids démographique de la région

De plus, le stock d'entreprises régional compte moins de grandes entreprises (CA >175 M MAD) et d'entreprises matures (> 20 ans) que le parc national :

- Part 5 fois inférieure à la part nationale de grandes entreprises (0,1% vs 0,5%)
- Part ~3 fois inférieure à la part nationale d'entreprises matures (~6% vs ~15%)

La région totalise seulement ~2% des autoentrepreneurs du pays, dont à peine moins d'un quart sont des femmes.

L'accompagnement de l'Anapec pour l'auto-emploi est de plus en plus important mais le taux de concrétisation des projets s'affaiblit.

Entre 2004 et 2014, les flux migratoires sortants de la région sont estimés à 144 000 habitants, soit la moitié de l'accroissement naturel sur la période.

Ces flux touchent particulièrement la population en âge d'être active et engendrent une structure de la pyramide des âges plus creuse dans la région par rapport au Maroc sur la tranche de 25 à 59 ans.

Occupation de la population active

La région concentre 4% des emplois nationaux. L'agriculture domine les emplois régionaux tandis que le secteur de l'industrie est particulièrement sous-représenté.

A l'image de la répartition nationale, les salariés et les professions indépendantes représentent 90% des emplois de la région.

Des disparités au sein des provinces peuvent cependant être observées :

- Errachidia, chef-lieu, et Tinghir, où l'activité minière est développée, affichent un poids des salariés plus important que la moyenne nationale (+ 5 pts).
- Midelt, où l'agriculture traditionnelle est très présente, affiche un poids faible de salariés (- 6 pts. Vs national) et un poids important d'aide familiale (+5 pts vs national).
- Ouarzazate, où plusieurs professionnels travaillent dans les métiers du cinéma, le poids des indépendants est relativement élevé.

Les emplois agricoles, largement majoritaires dans la région, sont principalement saisonniers.

De plus, ces emplois sont souvent à faible valeur ajoutée, la VA par jour travaillé au sein de la région est ~40% inférieur à la moyenne nationale.

Le secteur de l'industrie de transformation est faiblement employeur dans la région avec 610 emplois soit 0,3% des emplois nationaux du secteur.

Grâce aux groupes miniers présents dans la région, le secteur conventionnel est majoritaire et occupe ~80% des emplois miniers de la région, principalement à Tinghir et Ouarzazate ; malgré la contribution importante des projets d'énergies renouvelables à la création d'emplois dans la région, l'essentiel de ces emplois reste temporaire, contrairement à la tendance nationale positive, la région a perdu 2250 de ses emplois entre 2016 et 2017.

L'artisanat occupe une place importante dans l'emploi régional avec 14% de la population active occupée contre 4% à l'échelle nationale.

La crise touristique, combinée à la tendance vers des hébergements plus simples, dégrade les conditions d'emploi dans le secteur et amplifie la part des emplois informels, (Source : SMIT, Presse, Roland Berger).

3.4 Recommandations :

- Amélioration des infrastructures routières (Axe routier Meknès-Agadir et Marrakech via Er-Rachidia Ouarzazate) et des interfaces avec les réseaux aériens (aéroport d'Er-Rachidia, Ouarzazate et Zagora).
- Connectivité : c'est aussi s'inscrire dans la vision et les objectifs d'une transition /transformation du territoire de la région par le numérique associant les infrastructures numériques et des processus d'innovation
- Création des centres de formation professionnelle qui assurent des formations de base et des formations continues dans diverses spécialités en lien avec les besoins locaux. La collaboration étroite avec les deux facultés de la région s'impose dans le cadre d'une approche de synergie et de complémentarité selon l'expertise de chaque.
- Création de fonds de capital d'investissement régional visant à soutenir les entreprises de la région et particulièrement les startups et les entreprises spécialisées dans des technologies de pointes qui **adopteront des pratiques innovantes dans leurs modèles d'affaires.**
- Mettre en place des programmes du soutien à l'entreprenariat en favorisant la rétention de la main d'œuvre qualifiée issue de la région qui pourrait investir dans les technologies propres et dans **des services technologiques à forte valeur ajoutée. La commercialisation en ligne** de ces services est un élément encourageant à créer ce genre de hubs technologiques dans la région malgré son éloignement des autres centres urbains du Maroc (Casablanca, Rabat et Tanger). Rêvons, pourquoi pas, d'une **mini-SiliconValley à Draa-Tafilalet**, si ce ne serait pas à moyen terme, travaillons à concrétiser le rêve à long terme !
- Mise en place de dispositifs d'accompagnement et de promotion de l'entreprenariat, à la fois sur le volet de financement mais également sur le volet de création d'espaces d'incubation, de formation, de simplification des procédures et d'accompagnement.
- Accompagnement des entreprises pour soutenir leurs exportations des produits locaux vers les marchés étrangers **(conseils, études de marchés étranger, financement, allègement des procédures administratives etc.)**
- Création d'un créneau d'excellence dans le domaine énergétique qui rassemble et encadre un écosystème composé des entreprises, des centres de formation et des deux facultés présentes dans la région.
- L'attraction des investissements privés dans les secteurs jugés prioritaires (tourismes et l'artisanat, l'agriculture et l'élevage, extraction des mines et le secteur industriel)
- Mise en place des programmes visant à accroitre les exportations de la région vers d'autres régions au Maroc et à l'international en délégant cette tâche à **un organisme régional de promotion des exportations**.

- Faire **la promotion des produits agricoles locaux et à forte valeur ajoutée et miser sur le label bio** pour les exporter vers les grands centres urbains du Maroc et vers l'Europe.
- Encourager le conditionnement des produits agricoles locaux de haut de gamme destinés à des utilisations cosmétiques ou nutritionnelles (Majhoul, Safran, Pistaches et autres arbres fruitiers)
- Valoriser le secteur minier en soutenant les investisseurs potentiels souhaitant assurer de la première ou la deuxième transformation au niveau régional. Ceci aurait des retombées économiques plus significatives pour la région et ce dans le respect rigoureux des normes environnementales.

VOLET 04

CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE

4.1 TOURISME / ARTISANAT

4.2 RECOMMANDATIONS

VOLET 4 : CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE

La culture et le tourisme peuvent jouer un rôle déterminant dans la préservation et la promotion du patrimoine culturel. En s'appuyant sur des structures de gouvernance responsable, le développement touristique et culturel peut permettre d'atteindre la durabilité, promouvoir les investissements, favoriser la réduction de la pauvreté, faciliter les liens entre les divers secteurs du tourisme et les fournisseurs locaux de biens et services, faire découvrir les cultures locales et soutenir le développement des ressources humaines

La région Draa Tafilalet regorge de sites exceptionnels, d'un climat idéal et d'un patrimoine matériel et immatériel inimaginables. Ceci constitue un atout formidable pour attirer des touristes du monde entier. Cependant, beaucoup de choses restent à faire pour mettre ce secteur au service du développement du territoire. Aussi, la région regorge de produits artisanaux de très grande valeur artisanale, voire artistiques parfois. Ces produits très authentiques et très singuliers au monde souffrent d'un manque de visibilité et de mise en valeur au niveau local, national et international par faute de label.

4.1 Tourisme / Artisanat :

La région de Draa Tafilalet est connue par son capital touristique inestimable caractérisé par plusieurs atouts liés à son histoire, sa nature, son capital architectural et immatériel, sa culture, etc. Ce qui fait d'elle une destination unique en son genre dont les aspects marquants sont : la diversité d'écosystème touristique, le patrimoine architectural typique, une destination cinématographique mondialement connue par ces spécificités. A cela s'ajoute le capital immatériel considérable et unique.

Malgré son potentiel touristique, la région n'exploite pas suffisamment ces atouts et ne met pas en valeur cette richesse. En effet, la participation du tourisme dans l'activité économique de la région est marginale voire médiocre. (1,7% de la valeur ajoutée). Cela s'explique par plusieurs facteurs : concurrence d'autres destinations, manque de promotion de la région, secteur non structuré, qualité des services insuffisante, manque d'offre touristique à l'image de la région, manque d'infrastructures routières, etc.

La région est cantonnée dans un rôle d'étape de passage limitant son nombre de nuitées et dégradant le taux d'occupation de ses structures.

S'agissant de l'artisanat régional, celui-ci recèle des potentialités considérables mais peine à se développer en raison d'un manque de structuration et d'accompagnement des artisans sur le volet relatif à la commercialisation.

4.2 Recommandations :

- Promouvoir l'image touristique de la **région au niveau national et international et en faire une destination de marque, en particulier pour le tourisme responsable, le tourisme des oasis et le tourisme culturel**. Dans ce sens, le rôle de l'office de tourisme est très important pour encadrer et restructurer l'offre touristique actuelle.
- Faire d'Er-Rachidia, de Midelt un pôle tiré par la valorisation du cadre naturel et culturel et par l'Economie Sociale et Solidaire.
- Les SCOPAG et SCOPART peuvent abriter des structures accueillant un autre genre de touristes/tourisme. L'écotourisme et le slow-tourisme. (Des touristes cherchant à vivre des expériences).
- Développer des musées ayant pour objectifs de préserver l'histoire et le patrimoine immatériel de la région et de le mettre en valeur.
- Revalorisation du patrimoine : insufflation d'une nouvelle dynamique de réhabilitation et de modernisation des *Kasbah* et *Ksour* à des fins touristiques et culturelles et structuration des circuits touristiques naturels et historiques.

- Continuer à construire des Ksour/Tighrmatines/ Taddart (musées vivants du patrimoine et de la mémoire de la région, conçus avec une architecture locale et typiquement décorée).
- Faire de ces Taddart des maisons d'artistes/d'hôtes afin qu'elles puissent attirer plus de touristes souhaitant s'essayer à la fabrication d'objets par eux même. (Fablabs artisanaux).
- Encourager l'installation de maisons d'hôtes sur les fermes destinées aux SCOPAGS et les exonérer de taxes jusqu'à leur envol définitif.
- Créer un fond régional de participation destiné spécifiquement à la construction de maisons d'hôtes en multipropriété au sein des fermes. Ce genre d'initiative peut inciter des MRE, généralement des fratries à investir dans un KSER/TADDART destinée à leur utilisation personnelle ou à mettre à disposition de touristes (type Air Bnb).
- Créer un portail dédié au tourisme régional type sharing economy.
- Exploiter les réseaux sociaux pour promouvoir la destination Draa Tafilalet en Créant une identité/marque territoriale.
- Articuler tourisme solidaire et artisanat pour valoriser savoir-faire et culture locale.
- Mettre en place une centrale d'achat/vente pour les producteurs/artistes/artisans afin d'éviter la multiplication d'intervenants/ d'intermédiaires.
- Créer un organisme dédié aux produits de l'artisanat de la région pour asseoir des marques locales normées et bien marketées.
- Créer un organisme dédié à la promotion de la destination et à la conception d'évènements destinés au tourisme social et solidaire et ses adeptes.
- Accélérer l'amélioration des liaisons aériennes internationales et nationale de et vers la région.
- Plaidoyer au niveau central au profit d'un des trois aéroports de la région pour devenir un hub low-cost à l'instar de Beauvais en France.
- Mettre en place un organisme régional professionnel de formations/formations continues et d'accompagnement dédié à la filière touristique.
- La mise en avant de la région en tant que capitale nationale du cinéma à travers un plan de développement sectoriel et un festival favorisant son rayonnement national et international.
- Promotion et valorisation de l'artisanat locale en mettant à la disposition des PME **un service conseil et des fonds nécessaires (prêts, garantie de prêt, subvention) pour leurs projets d'investissement et d'innovation.** L'implication du secteur banquier est requise.
- Élaboration d'une étude sur les types **d'industrie manufacturière ayant un avantage comparatif.** Cette étude permettrait d'identifier aussi les endroits où la région pourrait aménager des zones industrielles et ce dans le cadre d'une acceptabilité sociale.
- Instaurer un pourcentage obligatoire (1%) sur les ventes destinées à assurer la prévoyance, l'assurance maladie et la souscription de police d'assurance.
- Créer un fond régional de participation destiné spécifiquement aux SCOPARTs.
- Mettre en place des incitations fiscales afin que les MRE et investisseurs abondent ce fond ; sortes de niche fiscale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ne dit-on pas qu'il faudrait connaître l'origine du mal pour mieux l'affronter. Ce rapport a été justement, l'occasion pour nous, d'identifier les maux qui minent nos efforts et nous empêchent en tant que pays et particulièrement en tant que région d'emprunter la voie du progrès. Cela étant dit, il ne suffit pas de dresser des constats, et de s'arrêter sur ce qui ne va pas ; une critique sans action est vaine. Il faut vraisemblablement porter sur la question une attention sérieuse couplée d'une gestion courageuse et efficace.

Nous avons essayé d'apporter notre pierre à l'édifice de ce grand chantier qu'est le nouveau modèle de développement en proposant des recommandations que nous espérons pourront tracer la voie qui mène à un développement inclusif, solidaire et durable. Il nous appartiendra alors de faire en sorte que ce changement aboutisse et que ses acquis soient pérennes. Nous croyons fermement qu'il n'est pas trop tard pour que ce pays change de cap et retrouve les principes essentiels d'équité et d'ascension sociale, à condition de puiser dans notre marocanité, dans les vraies valeurs de l'engagement collectif.

Nous ne voulons pas d'une société fracturée, divisée entre possédants et non possédants. L'égalité, la disparité, l'injustice plongent les pays dans l'abime. Aujourd'hui pour que ce programme de réforme puisse accroître simultanément l'efficacité de l'économie, l'équité et l'égalité des chances, il faut qu'on ait le sentiment de partager un même destin, un même engagement, un même objectif qui n'est autre que le bien-être de chaque marocain. Nous ne voulons plus d'un Maroc utile et d'un autre inutile, détachons-nous de cette étiquette, de la passivité, de l'attentisme, de la déresponsabilisation et donnons-nous les moyens de doter nos régions d'une puissance d'agir en menant une réflexion stratégique collective sur leurs, forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Faisons-en sorte, que nos régions puissent avoir confiance en leur capacité d'explorer le chemin de **l'économie de savoir, de l'innovation, de l'entreprenariat, de l'investissement**, et cela ne peut se faire sans efforts en matière de développement économique, de promotion sociale, de gouvernance, de durabilité et de renforcement de la connectivité. Ajoutons à cela le facteur clé de succès de toute réforme : le capital humain en tant que moteur principal de tout développement. Nous ne pouvons guère parler d'un bon modèle de développement économique régional sans valorisation de l'HOMME, il en demeure en définitive le principal acteur et bénéficiaire.

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS

VOLET 1 : GOUVERNANCE, JUSTICE TERRITORIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Bonne gouvernance:

(i) Parachever l'édification du capital institutionnel dans l'objectif de mieux canaliser les demandes des citoyens et d'assurer le règlement paisible des conflits sociaux.

(ii) Recourir à l'évaluation systématique pour assurer une visibilité de l'implémentation des programmes publics.

(iii) Promouvoir la territorialisation des politiques publiques.

Développement et aménagement territorial durable :

(i) Mise en place d'un programme de protection et de préservation de la diversité de l'écosystème naturel régional.

(ii) Protéger les écosystèmes fragiles, lutter contre la désertification, repenser les espaces pastoraux, préserver les aires protégées Geoparac Mgoun et sauvegarder les Oasis et les Ksours.

(iii) Préserver les ressources hydriques et développer des techniques d'irrigations respectueuses de l'environnement.

(iv) Promouvoir une agriculture et un élevage soutenables.

(v) Développement d'une offre de formation pointue dans le secteur de l'énergie renouvelable au niveau de la région.

(vi) Profiter des acquis de la région en matière des énergies renouvelables en faisant jouer l'effet de synergie afin de dynamiser et stimuler l'animation culturelle et touristique locale.

Amélioration de la connectivité nationale et internationale de la région :

(i) Le développement des routes transversales internes et de l'axe secondaire interne de la région (parallèle à l'axe Ouarzazate/Errachidia) ; le renforcement et l'entretien du réseau routier actuel.

(ii) Le développement des infrastructures logistiques nécessaires à l'essor économique de la région et à ses échanges avec le reste du Maroc.

Mobilisation des acteurs locaux :

(i) Utiliser le Complexe solaire Noor Ouarzazate comme un argument de marketing territorial à forte valeur attractive.

(ii) Stimuler l'animation culturelle et touristique locale à travers l'ouverture du Complexe NOOR au grand public.

(iii) Elaborer un programme culturel et scientifique du complexe invitant les visiteurs à partager l'expérience NOOR.

(iv) Développer une infrastructure d'accueil des visiteurs, avec un espace d'expositions, observatoire, salle de conférence/auditorium, espace cafétéria et boutique.

(v) Développer davantage l'attractivité de l'offre touristique locale à Ouarzazate, qui s'inscrit étroitement dans la vision Territoire Durable pour un tourisme responsable et propre.

(vi) Créer une marque territoriale intégrant la dimension solaire, écologique et durable de la région.

(vii) Miser sur les sources d'Énergie renouvelable notamment l'énergie solaire en profitant de la présence des deux méga-complexes solaires Noor de

Ouarzazate et prochainement de Midelt.

(viii) Tirer avantage de cette tendance vers les énergies propres et en viser leur exportation aux marchés Européen.

Exploitation des secteurs minier et agricole :

(i) Le développement d'un écosystème de valorisation minière dans la région afin de capter plus de valeur issue des richesses minières de la région.

(ii) La restructuration et le renforcement des autorités de régulation et de contrôle dans le secteur minier de la région afin de préserver les richesses minières de la région et de remédier au abus pouvant avoir des conséquences néfastes.

(iii) Faciliter l'accès aux agriculteurs au foncier situé dans les zones agraires après l'établissement du SRAT et veiller au non morcellement.

(iv) Encourager la constitution de sociétés coopératives agraires (SCOPAG) et les exonérer de taxes jusqu'à leur envol définitif.

(v) Créer un fond régional de participation destiné spécifiquement aux SCOPAG.

(vi) Mettre en place une centrale d'achat/vente pour les producteurs/agriculteurs afin d'éviter la multiplication d'intervenants.

(vii) Créer un cluster dédié aux produits endémiques de la région pour asseoir des marques locales normées et bien marketées.

(viii) Positionnement durable : Prise en compte de l'aspect lié à la rareté des ressources hydriques dans la réflexion stratégique sur le positionnement économique, notamment agricole de la région et sur les cultures à favoriser

(ix) Valorisation de la production : développement de l'aval agro-industriel au sein de la région afin de capter plus de valeur issue de la production agricole végétale et animale de la région.

(x) Accompagnement et structuration : Développement d'un programme d'accompagnement complet pour la maximisation de la valeur créée par les agriculteurs et éleveurs traditionnels de la région.

Renforcement de la compétitivité

(i) Faire d'Ouarzazate, un pôle économique diversifié et un hub régional en Energie Renouvelable, Cinéma, Centre de Rencontre et Conférence.

(ii) Faire que Zagora, Erfoud, Tinghir deviennent un pôle d'excellence d'envergure nationale et internationale pour le Palmier Dattier, Plantes Médicinales et Cosmétiques

(iii) Adopter des politiques sectorielles fortes pour valoriser les atouts du territoire :

- Renforcer les activités de transformation, « pommier pour Tinghir et Midelt, les dattes pour Zagora, Erfoud »
- Attirer les investisseurs et transformer localement les ressources minières.
- Faire de **l'innovation** et du progrès technologique les facteurs déterminants de l'acquisition d'un avantage comparatif.

VOLET 2 : CAPITAL HUMAIN : EDUCATION ET SANTE

Promouvoir un développement humain inclusif :

(i) Améliorer l'accès aux services sociaux de base et développer une offre de soins de qualité à vocation régionale

(ii) La pandémie du COVID19 a démontré la nécessité de doter la Région d'un Centre Hospitalier Universitaire et par conséquent d'une université polyvalente.

(iii) Réhabiliter le rôle de l'éducation et de la formation comme conditions d'accès à l'emploi.

(iv) Amélioration de l'équipement des écoles (chauffage, climatisation, équipements adaptés pour les handicapés, …) et développement des écoles communautaires multi niveaux (primaire et secondaires) et des infrastructures d'hébergement et de transport des élèves

(v) Augmenter le nombre des enseignants afin de combler le déficit enregistré (faire appel aux contractuels est une possibilité).

(vi) Augmenter le nombre des établissements dans la région afin de répondre à une demande de plus en plus croissante.

(vii) Développer une nouvelle génération d'établissements scolaires plus adaptés aux spécificités de la région et aux particularités des communes vue leur diversité.

(viii) Généraliser les CPGE dans la région afin d'élargir le nombre de bénéficiaires en croissance vue le nombre élevé de bacheliers scientifiques de la région.

(ix) Amélioration des débouchés : création d'une Université dans la région et diversification des cursus et filières dans l'enseignement supérieur et dans la formation professionnelle

(x) Favoriser la participation des femmes dans la nouvelle dynamique de développement

(xi) Créer de l'emploi et améliorer l'employabilité notamment des jeunes, des femmes et des personnes en situation d'handicap.

Mettre en place une stratégie de santé dans la région

(i) Cadres médicaux : stabilisation et attraction des cadres médicaux à travers la création d'une faculté de médecine dans la région et la mise en place d'avantages sociaux incitant les cadres médicaux à s'installer dans la région

(ii) Opérationnalisation des infrastructures: acquisition des équipements nécessaires au fonctionnement des infrastructures existantes

(iii) Prise-en charge médicale : développement de l'offre de soin de proximité permettant de remédier à la mortalité infantile et maternelle et à maitriser les phénomènes épidémiques dans la région.

VOLET 3 : L'ENTREPRENEURIAT, EMPLOI ET JEUNESSE

(i) Amélioration des infrastructures routières (Axe routier Meknès-Agadir et Marrakech via Er-Rachidia Ouarzazate) et des interfaces avec les réseaux aériens (aéroport d'Er-Rachidia, Ouarzazate et Zagora).

(ii) Création des centres de formation professionnelle qui assurent des formations de base et des formations continues dans diverses spécialités en lien avec les besoins locaux. La collaboration étroite avec les deux facultés de la région s'impose dans le cadre d'une approche de synergie et de complémentarité selon l'expertise de chaque.

(iii) Création de fonds de capital d'investissement régional visant à soutenir les entreprises de la région et particulièrement les startups et les entreprises spécialisées dans des technologies de pointes **qui adopteront des pratiques innovantes dans leurs modèles d'affaires.**

(iv) Mettre en place des programmes du soutien à l'entreprenariat en favorisant la rétention de la main d'œuvre qualifiée issue de la région qui pourrait investir dans les technologies propres et dans **des services technologiques à forte valeur ajoutée. La commercialisation en ligne** de ces services est un élément encourageant à créer ce genre de hubs technologiques dans la région malgré son éloignement des autres centres urbains du Maroc (Casablanca, Rabat et Tanger). Rêvons d'une **mini-SiliconValley à Draa-Tafilalet**, si ce ne serait pas à moyen terme, travaillons à concrétiser le rêve à long terme !

(v) Mise en place de dispositifs d'accompagnement et de promotion de l'entreprenariat, à la fois sur le volet de financement mais également sur le volet de création d'espaces d'incubation, de formation, de simplification des procédures et d'accompagnement.

(vi) Accompagnement des entreprises pour soutenir leurs exportations des produits locaux vers les marchés étrangers **(conseils, études de marchés étranger, financement, allègement des procédures administratives etc.)**

(vii) Création d'un créneau d'excellence dans le domaine énergétique qui rassemble et encadre un écosystème composé des entreprises, des centres de formation et des deux universités présentes dans la région.

(viii) L'attraction des investissements privés dans les secteurs jugés prioritaires (tourismes et l'artisanat, l'agriculture et l'élevage, extraction des mines et le secteur industriel)

(ix) Mise en place des programmes visant à accroitre les exportations de la région vers d'autres régions au Maroc et à l'international en délégant cette tâche à **un organisme régional de promotion des exportations**.

(x) Faire **la promotion des produits agricoles locaux et à forte valeur ajoutée et miser sur le label bio** pour les exporter vers les grands centres urbains du Maroc et vers l'Europe.

(xi) Encourager le conditionnement des produits agricoles locaux haut de gamme destinés à des

utilisations cosmétiques ou nutritionnelles (Majhoul, Safran, Pistaches et autres arbres fruitiers)

(xii) Valorisation du secteur minier en soutenant les investisseurs potentiels souhaitant assurer de la première ou la deuxième transformation au niveau régional. Ceci aurait des retombées économiques plus significatives pour la région et ce dans le respect rigoureux des normes environnementales.

VOLET 4 : CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE

(i) Promouvoir l'image touristique de la **région au niveau national et international et en faire une destination de marque, en particulier pour le tourisme responsable, le tourisme des oasis et le tourisme culturel**. Dans ce sens, le rôle de l'office de tourisme est très important pour encadrer et restructurer l'offre touristique actuelle.

(ii) Faire d'Er-Rachidia, de Midelt un pôle tiré par la valorisation du cadre naturel et culturel et par l'Economie Sociale et Solidaire.

(iii) Les SCOPAG et SCOPART peuvent abriter des structures accueillant un autre genre de touristes/tourisme. L'écotourisme et le slow-tourisme. (Des touristes cherchant à vivre des expériences).

(iv) Développer des musées ayant pour objectifs de préserver l'histoire et le patrimoine immatériel de la région et de le mettre en valeur.

(v) Revalorisation du patrimoine : insufflation d'une nouvelle dynamique de réhabilitation et de modernisation des *Kasbah* et *Ksour* à des fins touristiques et culturelles et structuration des circuits touristiques naturels et historiques.

(vi) Continuer à construire des Ksour/Tighrmatines/ Taddart (musées vivants du patrimoine et de la mémoire de la région, conçus avec une architecture locale et typiquement décorée).

(vii) Faire de ces Taddart des maisons d'artistes/d'hôtes afin qu'elles puissent attirer plus de touristes souhaitant s'essayer à la fabrication d'objets par eux même. (Fablabs artisanaux).

(viii) Encourager l'installation de maisons d'hôtes sur les fermes destinées aux SCOPAGS et les exonérer de taxes jusqu'à leur envol définitif.

(ix) Créer un fond régional de participation destiné spécifiquement à la construction de maisons d'hôtes en multipropriété au sein des fermes. Ce genre d'initiative peut inciter des MRE, généralement des fratries à investir dans un KSER/TADDART destinée à leur utilisation personnelle ou à mettre à disposition de touristes (type Air Bnb).

(x) Créer un portail dédié au tourisme régional type sharing economy.

(xi) Exploiter les réseaux sociaux pour promouvoir la destination Draa Tafilalet en Créant une identité/marque territoriale.

(xii) Articuler tourisme solidaire et artisanat pour valoriser savoir-faire et culture locale.

(xiii) Mettre en place une centrale d'achat/vente pour les producteurs/artistes/artisans afin d'éviter la multiplication d'intervenants.

(xiv) Créer un organisme dédié aux produits de l'artisanat de la région pour asseoir des marques locales normées et bien marketées.

(xv) Créer un organisme dédié à la promotion de la destination et à la conception d'évènements destinés au tourisme social et solidaire et ses adeptes.

(xvi) Accélérer l'amélioration des liaisons aériennes internationales et nationale de et vers la région.

(xvii) Demander au niveau central à ce qu'un des trois aéroports de la région devienne un hub low-cost à l'instar de Beauvais en France.

(xviii) Mettre en place un organisme régional professionnel de formations/formations continues et d'accompagnement dédié à la filière touristique.

(xix) La mise en avant de la région en tant que capitale nationale du cinéma à travers un plan de développement sectoriel et un festival favorisant son rayonnement national et international.

(xx) Promotion et valorisation de l'artisanat locale en mettant à la disposition des PME **un service conseil et des fonds nécessaires (prêts, garantie de prêt, subvention) pour leurs projets d'investissement et d'innovation.** L'implication du secteur banquier est requise.

(xxi) Élaboration d'une étude sur les types **d'industrie manufacturière ayant un avantage comparatif.** Cette étude permettrait d'identifier aussi les endroits où la région pourrait aménager des zones industrielles et ce dans le cadre d'une acceptabilité sociale.

(xxii) Instaurer un pourcentage obligatoire (1%) sur les ventes destinées à assurer la prévoyance, l'assurance maladie et la souscription de police d'assurance.

(xxiii) Créer un fond régional de participation destiné spécifiquement aux SCOPARTs.

(xxiv) Mettre en place des incitations fiscales afin que les MRE et investisseurs abondent ce fond ; sortes de niche fiscale.

LA REGION DE DRAA TAFILALET

POUR UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE INCLUSIF ET INNOVANT

FONDATION GRAND OUARZAZATE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE